

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE EN LANGUES
ETRANGERES APPLIQUEES DE L'UFR LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES DE
L'UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS**

L'équipe d'évaluation :

- **Dr. Moustapha Mbacké DIOP, Président**
- **Pr. Ousmane GUEYE, Membre,**
- **M. Ababacar DIENG, Membre**

Signature

Pour l'équipe, le Président

Février 2016

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'Institution et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur site	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup.....	5
5. Points forts du programme.....	8
6. Points faibles du programme	9
7. Appréciations générales du programme.....	9
8. Recommandations à l'attention de l'établissement.....	10
9. Recommandations à l'attention de l'ANAQ-Sup :	10
10. Proposition de décision :	10

Introduction

L'Etablissement d'Enseignement Supérieur Public, Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB), a présenté à l'ANAQ-Sup, le 29 juin 2015, un rapport d'auto – évaluation du programme de Licence en Langues Etrangères Appliquées (LEA) en vue d'obtenir l'accréditation de ce programme auprès de l'ANAQ-Sup. La licence en Langues Etrangères Appliquées a été ouverte en 1990 avec le démarrage de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Lettres et Sciences Humaines (LSH).

L'ANAQ-SUP a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Pr Ousmane GUEYE, de M. Ababacar DIENG et du Dr. Moustapha Mbacké DIOP, en vue de procéder à l'évaluation du programme de formation indiqué supra. Ainsi, le 16/12/2015, l'équipe a effectué une visite audit établissement d'enseignement supérieur public en vue de vérifier si toutes les conditions sont réunies pour lui permettre d'obtenir l'accréditation de la Licence en Langues Etrangères Appliquées (LEA).

Le présent rapport est établi conformément au format recommandé par l'ANAQ – Sup.

1. Présentation de l'Institution et du programme évalué

L'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) a été créée en 1990. Elle est située à la sortie de Saint-Louis à environ 10 kms du centre-ville dans un campus de 240 hectares abritant un rectorat, plusieurs infrastructures dédiées entre autres aux Unités de Formation et de Recherche et une résidence universitaire.

L'UGB délivre plusieurs diplômes parmi lesquels celui de Licence en Langues Etrangères Appliquées (LEA) proposée par la section du même nom, logée au sein de l'UFR Lettres et Sciences Humaines (LSH).

L'UGB compte 8 UFR et 5 instituts universitaires. L'UFR Lettres et Sciences Humaines est le plus grand établissement. Elle accueille 3200 étudiants sur les 10000 que compte l'université, avec 67 enseignants- chercheurs permanents dont 18 en LEA.

Conformément à la vocation innovatrice et professionnalisante de l'offre de formation à l'UGB, l'UFR de LSH a été la première à basculer dans le système LMD en 2007-2008.

La filière en Langues Etrangères Appliquées (LEA) de l'UFR Lettres et Sciences Humaines de l'Université Gaston Berger de St-Louis est une formation à finalité professionnelle. Ses diplômés (Licence) sont considérés comme des techniciens de langues, c'est-à-dire possédant de solides connaissances dans un domaine d'application précis ainsi que des savoirs faire directement utilisables dans la vie active, le tout articulé avec une formation approfondie en langues étrangères (l'anglais pour tous, l'allemand, l'arabe et l'espagnol au choix de l'étudiant, comme deuxième langue).

Les diplômés de Langues Etrangères Appliquées sont orientés vers deux filières : le **Monde des affaires** (entreprises, commerce international) et le **Tourisme** (industrie hôtelière et touristique).

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation soumis par la section LEA de l'UGB a été fait en suivant la méthodologie proposée par l'ANAQ- SUP, à travers notamment son référentiel d'évaluation des programmes.

Sous la supervision de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), un comité *ad hoc* composé d'enseignants- chercheurs, d'étudiants et de PATS, a été mis en place en vue de produire le rapport d'auto-évaluation.

A la lecture du rapport, il convient de noter une volonté de suivre le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-SUP et de fournir les éléments de preuve demandés (Plan stratégique, procès-verbaux de réunions, CV des enseignants- chercheurs, conventions de partenariat etc.).

3. Description de la visite sur site

3.2 Organisation et déroulement de la visite.

L'équipe d'experts est arrivée sur les lieux à 8h. Elle a été accueillie par le Directeur Adjoint de l'UFR et le comité de pilotage mis en place par la cellule qualité. La rencontre a permis entre autres de stabiliser l'agenda de travail avec les responsables des différents services concernés.

Les travaux ont démarré, au niveau de la salle de conférence de l'UFR, par une présentation détaillée du programme de LEA. A la suite de la présentation du programme par le Chef de section, les experts ont parcouru le rapport d'auto-évaluation, standard par standard, et ont soit posé des questions de clarification, soit demandé des éléments de preuve ou fait des suggestions d'amélioration lorsque cela s'imposait. Les experts ont procédé à des entretiens séparés avec le PER, les étudiants et enfin les PATS. Il a aussi été effectué une visite guidée de l'établissement à la suite de laquelle le point de la journée a été fait. Ainsi, à 17 h 30, un compte rendu synthétique des observations des experts a été fait à l'équipe de direction et aux enseignants. Le travail d'évaluation sur site s'est déroulé dans un climat professionnel et cordial et s'est terminé vers 18h.

3.3 Appréciation de la Visite

La visite s'est déroulée dans une atmosphère d'échanges entre intellectuels, sans complaisance, mais dans la sérénité et la cordialité. En termes de leçons apprises, l'équipe d'experts a noté la forte mobilisation du personnel (PER et PATS) de la section et la détermination de toute l'équipe à maintenir des standards de qualité et d'amélioration continue avec l'aide de la CIAQ et de l'ANAQ- SUP.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Appréciation globale sur le standard :

Depuis 1990, le programme d'études est régulièrement proposé aux étudiants. Le programme à l'origine de niveau Bac+4 (ancienne maîtrise) a été élaboré en conformité avec le système LMD en 2007 et comporte un niveau licence (Bac+3) et un niveau master (Bac+5). Depuis 2013, une nouvelle réadaptation du programme au contexte du marché du travail a été initiée et doit aboutir à de nouvelles maquettes de programme ayant un contenu technique plus affirmé. Les effectifs recrutés sont en progression constante.

ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale sur le standard

Le programme de LEA s'inscrit parfaitement dans l'optique qui a présidé à la création de l'UGB qui se devait d'être une innovation dans l'espace sénégalais de l'enseignement supérieur par son approche professionnalisante et son orientation vers des offres de formation adaptées à l'environnement socioéconomique. Les objectifs de formation visés au niveau de la licence sont de former des cadres intermédiaires bilingues maîtrisant au moins 2 langues étrangères autres que le français (avec l'anglais obligatoire) et ayant une connaissance appliquée de ces langues dans les domaines du commerce, de l'hôtellerie et du tourisme. Accessoirement, les étudiants formés en LEA pourraient servir comme enseignants en langues étrangères dans les lycées et collèges.

ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.

Appréciation globale sur le standard :

La section de LEA organise régulièrement des journées portes ouvertes et des visites d'entreprise en vue d'établir une connexion solide entre l'université et le monde du travail, ce qui facilite l'insertion professionnelle des étudiants.

30% des enseignements sont dispensés par des professionnels qui viennent d'entreprises et apportent ainsi un contenu professionnalisé dans les enseignements.

ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard :

L'UGB a été créée par la loi N° 90-03 du 02 janvier 1990 et est régie par le décret N° 90-054 du 19 janvier 1990.

Les compétences décisionnelles y sont bien déterminées. Les réunions de la cellule pédagogique et de la Cellule Interne d'Assurance Qualité se tiennent régulièrement et font l'objet de procès-verbaux détaillés et diffusés largement.

ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard :

Le PER, au nombre de 18, est en quantité et en qualité satisfaisante et prend part activement aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme de formation. La participation enthousiaste aux travaux d'évaluation externe en est une parfaite illustration.

ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard :

Le dispositif mis en œuvre pour assurer la qualité, en général, et celle du programme d'études en particulier, est adéquat mais centralisé au niveau du rectorat. Cela entraîne des résistances et des retards dans la mise en application des mesures en préparation au niveau du CIAQ. Par exemple, la mise en œuvre du cahier de textes est ineffective au niveau de la section de LEA, la remise de syllabus de cours aux étudiants par les enseignants est aléatoire et certaines méthodes d'animation pédagogiques utilisées par certains enseignants sont dépassées.

NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose d'une maquette pédagogique structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme dispose d'une maquette qui respecte les normes du système LMD (unités d'enseignements, volume horaire par type de travaux d'enseignement, nombre de crédits au total et par semestre etc.). Les plans de cours et syllabi existent et suivent les recommandations similaires à celles du CAMES.

Les domaines couverts par les unités d'enseignement et leurs éléments constitutifs sont pertinents pour couvrir le domaine de compétences en Langues Etrangères Appliquées. Les matières fonctionnelles en gestion, et l'application à de nouveaux secteurs économiques devraient être renforcées dès le niveau licence qui est aussi un diplôme de sortie dans le LMD.

ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme d'études de la Licence en Langues Etrangères Appliquées de l'UGB couvre les aspects importants de la discipline et constitue une bonne préparation à la profession d'assistant à l'Import-Export, de responsable de bureau touristique, d'Eco guide, d'assistant de direction etc.

ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Il faut noter l'existence d'un règlement pédagogique détaillé et d'une charte des examens diffusée à l'aide de fascicules distribués au personnel et accessibles aux étudiants par affichage dans les couloirs. Cependant, la communication concernant les maquettes de formation et la charte des examens devrait être renforcée. **ATTEINT**

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard :

Le taux de réussite varie selon les semestres et les promotions mais se situe en général à un niveau de 60 à 70%, ce qui est assez satisfaisant. Les cours de rattrapage et le tutorat de remédiation pourraient cependant être renforcés en vue d'améliorer le taux de réussite.

ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard :

Les enseignants permanents titulaires du doctorat sont assez nombreux (18 permanents). La majorité des vacataires est issue du milieu professionnel.

Le taux d'encadrement au niveau de la licence est de 18 enseignants permanents pour 245 étudiants, soit un PER permanent pour 14 étudiants. Ce taux est assez élevé et constitue un atout majeur pour le programme de formation.

ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard :

Le nombre élevé d'enseignants permet l'application de la répartition officielle prévue entre les activités d'enseignement, de recherche et de prestation de services.

ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard :

La mobilité du PER est rendue possible grâce à l'existence d'accords de partenariats avec des universités, notamment étrangères et l'opportunité créée par la loi 81-59 qui dispose que chaque PER peut bénéficier d'un voyage d'études tous les 2 ans.

ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions d'admission dans le programme sont publiées. Le programme de formation accueille des bacheliers de séries littéraires qui sont orientés à l'université à travers CAMPUSEN.

ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

Malgré l'absence de politique explicite en matière de genre, l'égalité des chances dans le programme est presque atteinte (60% Hommes, 40% Femmes). Cependant, cette égalité pourrait donc être améliorée, ce qui permettrait d'attirer plus de femmes à l'UGB.

ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale sur le standard :

Pratiquement, la mobilité des étudiants de la licence vers le master est assurée par l'admission des meilleurs étudiants dans les masters de l'UGB ou dans les autres universités publiques du Sénégal. Mais il subsiste encore des difficultés en termes de mobilité malgré les objectifs affichés du LMD dans ce domaine. L'harmonisation des programmes de LEA au Sénégal pourrait aider à améliorer cet état de fait. Il n'y a pas de partenariats formels ou de reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard :

Il y a une politique d'encadrement actif et de préparation à la carrière professionnelle dans la section par l'organisation de visites d'entreprises, de forums et de parrainage des étudiants par des anciens de LEA. La section organise des activités de révision encadrées et de tutoring qui permettent d'améliorer les chances de réussite des étudiants.

ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard :

Le taux d'insertion professionnelle documenté à travers la liste des emplois occupés par les membres du réseau des anciens semble très satisfaisant et semble être la résultante d'une bonne adéquation formation-emploi et d'un soutien efficace en matière de recherche d'emploi et de stages.

Cependant, il n'y a pas de statistiques globales sur l'insertion professionnelle, il n'y a pas non plus de structure ou de préparation dédiée à la recherche de stages et d'emploi.

ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme dispose de locaux suffisants et fonctionnels. Les équipements dans la salle informatique qui sert aussi de laboratoire de langues sont acceptables mais pourraient être améliorés compte tenu du rôle central qu'ils jouent dans ce programme. Le débit et la stabilité de l'accès internet pourraient être améliorés.

ATTEINT.

5. Points forts du programme

- Le plan stratégique est élaboré et définit clairement les spécificités et les métiers visés par le programme ;
- Le nombre des enseignants permanents est adéquat pour les effectifs enrôlés ;
- Bonne orientation « métiers » de la formation et accent mis sur l'approche par les compétences et l'employabilité qui permet d'augmenter les chances d'insertion professionnelle des diplômés ;

- Fonctionnement régulier des organes de gouvernance ;
- Maquette de formation bien élaborée et pertinente ;
- Bonne maîtrise de la gestion de la scolarité ;
- PER de bonne qualité et en nombre suffisant ;
- Taux d'encadrement élevé et bon taux de réussite des étudiants ;
- Bonne implication du milieu socioprofessionnel à travers forums, visite d'entreprises, parrainage par réseau des anciens de LEA, conventions de partenariats avec universités et entreprises et recours à des vacataires du milieu professionnel à plus de 30% des enseignements etc. ;
- Insertion professionnelle globalement satisfaisante ;
- Infrastructures et équipements pédagogiques et multimédia de bonne qualité.

6. Points faibles du programme

- Flexibilité et adaptabilité à l'environnement limité du fait de la centralisation des décisions et des ressources au niveau du rectorat ou de l'UFR ;
- Retard dans la mise en place des outils pédagogiques harmonisés ou d'amélioration de la qualité préconisés au niveau central ;
- Absence de cahier de textes pour assurer le suivi des enseignements ;
- La distribution des syllabi aux étudiants au début de chaque enseignement n'est pas systématisée ;
- Part importante toujours accordée aux cours magistral et à la dictée des notes de cours, assez préjudiciable dans des cours de langues appliquées ;
- Non actualisation des contenus de certains enseignements ;
- Faiblesse, au niveau Licence, du pourcentage des matières à contenu technique ou de gestion de secteurs de l'économie, pertinente pour le marché du travail local ou national ;
- Contrats de PATS non stabilisés, non équipement en ordinateurs portables pour accroître la flexibilité du travail et diminuer leurs heures de présence effectives en dehors des heures ouvrables ;
- Taux d'insertion professionnel non documenté par des statistiques ;
- Absence d'extincteurs dans le centre de documentation et dans les couloirs.

7. Appréciations générales du programme

Le programme de formation de la section LEA de l'UGB satisfait globalement aux exigences en matière de qualité.

8. Recommandations à l'attention de l'établissement

- Instaurer, dans les meilleurs délais, l'utilisation du cahier de textes comme outil de base du processus d'assurance qualité ;
- Harmoniser et instaurer l'utilisation des formulaires d'évaluation des enseignements par les étudiants et systématiser leur traitement pour la prise de décision et l'amélioration de la qualité des pratiques pédagogiques des enseignants ;
- Augmenter la professionnalisation dès la Licence par l'augmentation des enseignements visant des filières et métiers et l'augmentation des enseignements ayant un contenu en techniques de gestion ;
- Diminuer les enseignements à fort contenu de culture générale (Histoire, sociologie, etc.) ;
- Aller vers la mise sur pied d'un institut universitaire pour augmenter la flexibilité au niveau de la gestion de la section LEA et son adaptabilité aux besoins de l'environnement.

9. Recommandations à l'attention de l'ANAQ-Sup :

- Faire un suivi dans le temps de la correction des faiblesses décelées par l'équipe d'experts

10. Proposition de décision :

ACCREDITATION